

5^o Trail de la côte d'Albâtre

26 octobre 2014



Bulletin d'engagement

Trails de 23 km ou 12,5 km & 7,7 km marche-rando...
Entre Terre et Mer... Sur les chemins, sentiers, sable et galets
de Veules les Roses, Sotteville sur Mer et St Aubin sur Mer

Inscriptions informatiques possibles sur le site NormandieCourseAPied
Bulletin et règlement téléchargeable sur le blog www.ac-veules.com/

Remise des dossards à la Bergerie de Sotteville sur Mer le Samedi

25/10 de 17h à 19h et le Dimanche 26/10 de 7h à 8h40



Départs des trails à 8h45 et de la marche-rando à 9h00

Lot garanti aux 500 premiers inscrits

Organisé par l'AC Veules les Roses

Mail: ac-veules@hotmail.fr

Jean Luc 02 35 86 79 90 Pascal 02 35 83 49 91 Valérie 02 35 84 65 03



BULLETIN D'INSCRIPTION

Par courrier, à retourner à : JL BERNARD ACV 21 RUE AMIRAL LEBOURGEOIS 76200 DIEPPE avant le 22 Octobre 2014, le cachet de la Poste faisant foi.

Nom : Prénom : Sexe :

Date de naissance : / / Catégorie :

Adresse complète :

Club : N° licence :

Tél : mail :

Documents OBLIGATOIRES à fournir : Photocopie licence FFA-FFTRI-FSGT Athlétisme ou UFOLEP Athlétisme en cours de validité ou photocopie du certificat médical (daté de moins d'un an au jour de l'épreuve) de non contre-indication à la course à pied en compétition. (Aucune inscription ne sera prise en compte sans ces documents).

o Trail de la côte d'Albâtre : 23 km - Prix 12,00€ = €

o Trail de la côte d'Albâtre : 12,5 km - Prix 8,00€ = €

o Marche - rando de la côte d'Albâtre : 7,7 km - Prix 4,00€ = €

Attention ! Il n'y aura des inscriptions le jour de la course que si le quota de 700 dossards n'a pas été préalablement atteint ! Elles seront alors majorées de 3,00€ pour les trails et 1,00 € pour la marche.

Chèque à l'ordre de l'AC Veules Les Roses - 1 bulletin par participant

J'ai pris connaissance du règlement du Trail de la Côte d'Albâtre 2014 sur www.ac-veules.com/

Signature:

Tout ceci est rendu possible grâce au soutien des Communes de Veules les Roses et Sotteville sur Mer, du Conseil Général du 76, des Transports et Voyages DENIS à Dieppe, d'EDF PENLY, des Graves de Mer à Dieppe, du groupe Gault Industries, de Plastiques et Tissages de Luneray, du Cbt AXA Hoornaert Colmard à Dieppe, d'Auchan Drive à Dieppe, de la Société Normande Lepicard Dominique à Longueuil, de la SAFBA Sucrerie à Fontaine le Dun, de la SARL ALTO CIME à Sotteville sur Mer, de la Société Fabien VIGREUX terrassements TP à Avremesnil, de GROUPAMA Assurances à Dieppe, des Plaquistes de l'Andelle à Croisy Sur Andelle, d'AUGUSTO Père et Fils à Sotteville les Rouen, de la SARL DERNY à Bellemontre, de la SARL CREVECOEUR à Lucy..... **ET DE TOUS LES BENEVOLES !!!**